



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 juin 2017

► URBANISME

Aménagements sportifs aux Cours

Le projet d'aménagement multisports des Cours comprend :

- La remise en état d'un des deux terrains de tennis aux Cours
- L'installation d'un CityStade à la place du 2^{ème} terrain de tennis
- La réalisation d'une aire de jeux pour enfants avec tables et bancs
- La réalisation d'un parcours fitness composé de plusieurs agrès thématiques

Ce projet d'aménagement représente un coût global d'environ 87 000 € et a déjà fait l'objet d'une validation en conseil municipal lors du vote du budget. Nous avons alors estimé les subventions possibles autour de 62 000 € ce qui faisait un autofinancement de la commune autour de 25 000 €.

Hélas, le plan de subvention prévu est revu à la baisse, ce qui augmente le **reste à charge pour la commune pour le porter autour de 35 000 €**. Pour mémoire, cet autofinancement est réalisé grâce à la vente des terrains de l'ancienne aire de jeux du lotissement des Cours tout proche.

Avis favorable du Conseil qui valide ce nouveau plan de financement. Les travaux devraient commencer au second semestre.

► GRAND POITIERS

Commission Intercommunale d'Accessibilité

Grand Poitiers aura réalisé sa transformation en communauté urbaine au 1^{er} juillet. Une communauté urbaine a la compétence « Accessibilité » dans ses compétences obligatoires. C'est pourquoi chacune des 40 communes est sollicitée pour désigner un représentant au sein de la future commission ad hoc. Hervé Monnereau représentera Béruges au sein de cette commission.

► BUDGET

Renouvellement des contrats d'assurance

Le budget assurance de la commune est d'environ 34 000 € / an :

- 10 000 € auprès de Groupama pour assurer ses bâtiments et sa flotte de véhicules.
- 24 000 € auprès de la CNP pour assurer ses agents en cas d'arrêt de travail (le salaire que continue de verser la commune à l'agent arrêté est en partie remboursé par l'assurance).

Ces contrats sont à renégocier avant fin 2017 dans un souci de saine gestion.

➡ *Tournez la page pour lire la suite*

Prochain Conseil municipal ► Jeudi 4 juillet - 20h30 – Mairie

Commissions publiques à la Mairie

- **Commission information** mercredi 3/07 - 20h30 - commission.information@beruges.fr
- **Commission voirie et cimetière** jeudi 22/06 - 20h30 hmonnereau@beruges.fr
- **Commission enfance jeunesse** lundi 26/06 - 20h30 - fbarre@beruges.fr

Fête Nationale

**Vendredi 14 juillet 2017
au Stade Paul Mullan**

- Animations par les associations
- Repas champêtre (offert par la mairie)
- Feu d'artifice à la tombée de la nuit



Permanences des élus Sur rendez-vous

- Lundi 17h-19h : A Berjonneau
- Mardi 17h-19h : H Monnereau
- Mercredi 17h-19h : B Pétonnet
- Mercredi 18h-19h30 : O Kirch
- Vendredi 17h-19h : F Barre

Numéros utiles :

- Mairie 05 49 53 32 54
- Urgence eau 05 49 41 91 91
- Médecin 05 49 53 27 27
- Infirmières 07 88 16 15 94
- Kiné 05 49 53 39 95
- Ecole 05 49 53 33 08
- Garderie 05 49 59 14 66
- Cantine 05 49 53 39 70
- Centre de Loisirs 05 49 03 35 26
- Petite Enfance 06 08 34 92 66
- Philine 06 85 95 28 25 (animaux errants)
- Taxi 06 74 76 96 30

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 juin 2017 suite

Toutefois, et compte-tenu des montants impliqués, cette mise en concurrence nécessite vraisemblablement une procédure administrative dite de « marché simplifié ». Cela représente donc une tâche technique et administrative complexe et chronophage.

Peut-être pourrait-on confier cette tâche à un professionnel indépendant qui aurait pour mission de :

- Réaliser un audit de la situation de la commune, au regard de l'analyse des risques et des éléments contractuels actuellement assurés.
- Négocier auprès d'assureurs un/des contrats sur mesure intégrant le profil spécifique de la commune (par opposition aux contrats types) avec l'ambition d'un ajustement/diminution des primes d'assurance de la commune.
- Accompagner la commune dans ses démarches administratives durant toute la durée de vie des contrats (4 ans).

Une première rencontre avec un tel professionnel a permis de cerner les contours d'une telle prestation et d'en évaluer les coûts : 3240€ TTC, à amortir sur les 4 ans de vie des contrats renégociés, soit 810€ / an, ce qui représente 2,4% de ce que la commune paie actuellement chaque année. Il suffit donc que cette prestation conduise à une renégociation d'au moins 2,4% à la baisse de nos primes d'assurance pour amortir cet investissement.

Avant de prendre sa décision, le Conseil décide d'auditer et mettre en concurrence au moins deux prestataires en capacité de réaliser cette prestation pour le compte de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Démission d'Alan Kenneth

Monsieur Alan Kenneth, conseiller municipal délégué à l'environnement a présenté en fin de conseil municipal sa démission pour raisons personnelles. Monsieur le Maire a salué la contribution positive d'Alan Kenneth sur tous les dossiers environnementaux et a rappelé les difficultés et les contraintes de la fonction d'élus municipal dans une petite commune comme la nôtre : un engagement quasi quotidien au service des habitants, très souvent au détriment de sa vie familiale et professionnelle.

De fait, c'est Madame Caroline Vignon, suivante sur la liste, qui intègre le conseil municipal en remplacement d'Alan Kenneth. Toutefois Caroline Vignon n'habite plus Béruges et ne peut donc pas siéger.



C'est donc Monsieur **Emmanuel Bonnet**, suivant sur la liste et habitant la Bourdilière qui intègre le Conseil municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Prochain Conseil Municipal
Jeudi 4 juillet à 20h30

Enfance - jeunesse



**Ca y est, elle est là....
Mais qui donc ?
Eh bien la plaquette
d'été du Local Jeunes.**

La commune de Béruges et le C.C.A.S. vous proposent de découvrir, à travers une plaquette, l'organisation pour vos enfants de cet été 2017.

Local Jeunes est prêt à les accueillir pour des moments ludiques et joyeux. Nous espérons, à travers toutes les propositions énoncées dans ce livret, répondre aux besoins des familles et aux aspirations des jeunes durant cette période estivale.

Les animateurs du Local Jeunes sont à votre écoute pour toujours améliorer l'accueil des enfants et des jeunes de la commune. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous communiquer vos souhaits.

La plaquette est disponible par mail, en mairie, dans les commerces et bien entendu au Local Jeunes.

A retenir :

- **12 juin à 19h** Local Jeunes : Réunion d'information et de présentation des mini-séjours.
- **14 juin de 17h à 21h** Local Jeunes : Inscriptions à l'accueil de loisirs et aux mini-séjours.

Dates limites des inscriptions :

- pour les mini-séjours **le 21 juin**
- pour l'accueil de loisirs en juillet, **le 5 juillet**
- pour l'accueil de loisirs en août, **le 21 juillet**

Pour chaque accueil, un **dossier d'inscription est à retirer au Local Jeunes aux heures d'ouvertures ou à recevoir par mail.**

Contact : Jean-François Pignon au 05 49 03 35 26 ou 06 74 14 58 37- localjeunesberuges@hotmail.fr
Bon été à tous !!!

Conseil Communal des Jeunes (CCJ)



Le Conseil des Jeunes s'est réuni les 6 et 29 mai afin d'élaborer un **questionnaire d'enquête sur les usages et les besoins des Bérugeois en matière de bus.**

L'objectif est de recueillir le (ou les) besoin prioritaire pour ensuite en faire la demande à

Vitalis via M. le Maire, en tant que membre de la Commission Mobilité.

Les jeunes du CdJ sont bien conscients de la complexité de la démarche mais aussi du fait qu'il est nécessaire de faire des propositions.

Merci de répondre et de déposer votre questionnaire à la Mairie.

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **23 juin** - Kermesse et spectacle - APE - Salle Avinyonet et Jardin archéologique
- **25 juin** - Méchoui du Foot - USB - Stade Mullan
- **14 juillet** - Fête Nationale - Stade Mullan



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07

arts-creatifs@feps.beruges.fr

Préparons la prochaine rentrée !

Afin de prendre en compte les jours et horaires préférés de chacun, nous vous proposons un bulletin de réinscription à reproduire et à nous faire parvenir par tout moyen à votre choix. Les tarifs ne seront fixés qu'à l'AG du 16 juin mais seront à peu près les mêmes qu'en 2016.

Bulletin de préinscription Arts Créatifs 2017 / 2018

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

• Cours de dessin et peinture

☐ Je suis intéressé-e par la peinture et le dessin

Les cours accueilleront **7 personnes max** (Possibilité de faire 2 groupes). Ils auront lieu de 15h à 17h (cochez votre jour de préférence) : Lundi ☐ - Mardi ☐ - Jeudi ☐ - vendredi ☐

• Ateliers créatifs

Activités prévues : **Cartonnage, mosaïque, modelage, peinture sur porcelaine, scrapbooking, etc.**

☐ Je suis intéressé-e par les ateliers créatifs

Le jour d'atelier sera fixé après le choix de la peinture

Jour préféré :

Adressez votre réponse à :

arts-creatifs@feps.beruges.fr - Any Bordes 06 10 61 90 48



Symphonie Ecole de Musique

09 50 35 04 19 ou

symphonie.emri@gmail.com

N'attendez pas la rentrée pour **vous pré-inscrire à l'école de musique** :

Cours individuel d'instrument, atelier rock, atelier trad, éveil musical à partir de 3 ans, chorale, solfège... et de nouvelles activités vous seront proposées : **cours de violoncelle, éveil parents-bébé, chorale parents-enfants.**

Enfants ou adultes, débutants ou non, vous trouverez à Symphonie une activité musicale qui vous conviendra !

Elise Labussière



B3C - Béruges Carpe Club Casting

Une nouvelle association à Béruges !

Béruges Carpe Club Casting

Nous sommes un club de pêche sportif convivial spécialisé dans la pêche à la carpe et le surf casting. Rejoignez-nous !

Daniel Ledoux - 06 34 57 29 36 et

Marc Fichet - 06 20 03 10 11

FEPS Section Jardinage

Geneviève Mingot Charreau

06 31 58 07 85

Suite au succès de la bourse aux plantes et graines, un terrain pour les Bérugeois qui souhaitent jardiner a été trouvé. Si vous souhaitez vous initier au jardinage et être encadré, conseillé et que vous n'avez pas de terrain, vous pourrez développer vos talents insoupçonnés sur une parcelle. Ceux qui jardinent déjà sont également les bienvenus dans l'association !

Se faire connaître auprès de :

Geneviève Charreau - voir ci-dessus

Joël Gaschet - 07 68 16 23 49 - joel.gaschet@free.fr



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76

olivier-auger@hotmail.fr

Plus de 200 motos : record battu par le BMC cette année, lors de la désormais traditionnelle **Balade Inter Clubs du Poitou** (la BIC) le samedi 13 mai !



340 motards ont répondu présents et c'est sous un ciel clément qu'ils se sont élancés pour une balade d'une centaine de kilomètres. Ils ont fini leur parcours sur la place de Béruges où les attendait un

apéritif offert par la commune, suivi du repas préparé par les bénévoles du BMC.

Une bien belle fête de la moto, dont l'édition 2018 sera organisée par les motos club Les Pistons Bleus de Vivonne et Lachopp de Jazeneuil. Gageons qu'ils sauront relever le défi !



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr

<http://ape.beruges.fr>

Bientôt la kermesse de l'école !

Vous êtes conviés, enfants, parents, habitants de Béruges, seul ou accompagnés, à la kermesse de l'école le **vendredi 23 juin**, un rendez-vous convivial et festif qui marque la fin d'année scolaire. Et en voici le programme :

- **Dès 15h45 : Goûter et kermesse** avec jeux en bois et pêche à la ligne, dans le jardin archéologique
- **A 19h : Spectacle** des enfants de l'école, dans la salle des fêtes
- **Après le spectacle : Buvette et restauration** dans le jardin archéologique.

Tirage de la **tombola** : 2€ le ticket.

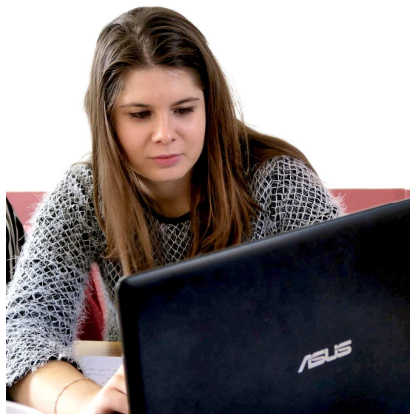
Cette année, vous pouvez remporter **un appareil photo instantané, un séjour évasion au domaine de Dienné, un repas pour 2 personnes au restaurant Les archives, des bons d'achat et de nombreux autres lots.**

Portraits



Morgane Aymeric

En Service civique pour les enfants de la commune !



Morgane Aymeric a pris le relais d'Emilie Roux et travaille en tant que Service civique pour 8 mois au Musée municipal de Béruges. Elle y accueille, avec les membres de l'association des Amis de Béruges, **les enfants de l'école Alléaume** mais aussi d'autres communes.

Sa mission principale ?

Participer à l'élaboration d'activités scolaires et bénévoles mais elle a également pour objectif de faire connaître l'association et de poursuivre le travail de muséographie commencé l'été dernier.

Originaire de l'Aveyron, elle a obtenu une Licence d'Histoire puis un Master I en Sciences politiques et un Master II en Communication.

Ses projets ?

Elle souhaite travailler dans les domaines de la culture et plus particulièrement du Patrimoine en tant que chargée de projet, dans toute institution qui promeut le Patrimoine.

Un message de sa part ?

Venez me voir au musée ! Poussez la porte ! N'hésitez pas ! J'y travaille du mardi au jeudi entre 9h et 17h, le vendredi matin de 9h à 12h et je serai ravie de vous faire découvrir les richesses du musée ainsi que l'association qui le gère...

Informations

Le bureau de poste sera fermé à partir du samedi 5 Août.

Le relais poste du Bar du coin sera opérationnel à partir du **mercredi 6 Septembre**. Vous pouvez d'ores et déjà y acheter des timbres.

Permanences du bus info Vitalis

La permanence se tiendra **sur la place de l'église le mardi 22 août de 10h à 13h**.

www.vitalis-poitiers.fr

Prélèvement d'eau en rivière

A compter du 3 juin, un arrêté préfectoral **interdit les prélèvements d'eau** dans le bassin du Clain notamment dans la Boivre.

info.eau-poitou-charentes.org/lactus.php

Annonce

Dépôt de pain cet été

Le Bar du Coin fera **dépôt de pain du 15 juillet au 2 août**, sauf mardi et dimanche. Merci de commander la veille avant 13h. Et **à partir du 23 août : dépôt de pain tous les mercredis** (réservation recommandée).

Fouille archéologique à la Tour de Ganne

Cet édifice possède une forme originale avec un plan pentagonal à éperon, il daterait de la fin du **XII^e siècle**.

Comme les connaissances sur cette tour restent lacunaires, avec l'aide de la municipalité, l'association archéologique « Tour de Ganne » l'étudie depuis 2016.

La 1^{ère} campagne de fouille a été menée du 1^{er} au 15 mai par Elodie Guillon afin de mieux percevoir la fonction de l'édifice et d'en préciser la datation.



Damien Ladiré – Conseiller municipal délégué à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine